



# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 29 avril 2022 à 20 heures 00 minutes  
Salle du Conseil Municipal

**Présents :**

M. BOUET Benoit, M. BOURGUIGNON Dominique, Mme COLOMBIER Dominique, M. COUREL Francis, Mme DEFLUBE Fabienne, Mme DUVAL Stéphanie, Mme PIERRAT Estelle, M. PORTELLO Mickaël

**Procuration(s) :**

M. MASSON Vincent donne pouvoir à M. BOURGUIGNON Dominique, Mme FUSSIEN Catherine donne pouvoir à Mme DEFLUBE Fabienne, M. DHOMMEE Thierry donne pouvoir à M. COUREL Francis

**Absent(s) :**

M. DESERT Cyrille, Mme GOBET Elodie

**Excusé(s) :**

M. DHOMMEE Thierry, Mme FUSSIEN Catherine, Mme HURAY Nathalie, M. MASSON Laurent, M. MASSON Vincent

**Secrétaire de séance :** Mme DUVAL Stéphanie

**Président de séance :** M. BOUET Benoit

**1 - Créations d'emplois**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de créer :

- 1 poste d'adjoint administratif Principal 1ere classe
- 1 poste d'adjoint technique territorial principal 1ere classe à compter du 01.04.2022.

Grade accessible selon les conditions de qualification définies par le statut et le cas échéant l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la Loi du 26 janvier 1984. Les emplois créés sont à temps complet pour une durée de 35 heures. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité. Le maire ( ou en son absence un de adjoint ) est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

**2 - Suppressions d'Emplois suite avancements échelons**

Le Maire décide de modifier le cadre administratif et technique de la commune de Corneville sur Risle à compter du 1er Avril 2022, comme suit :

Suppression :

- 1 poste d'adjoint administratif Principal 2e classe
- 1 poste d'adjoint technique territorial 2e classe

Création :

- 1 poste d'adjoint administratif Principal 1e classe
- 1 poste d'adjoint technique territorial 1e classe

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

3 - Antenne Bouygues - Proposition nouvelle convention - M. BLASQUEZ 20h00

4 - Mutuelle communale AXA - Angélique DEVAUX 20h30

Fait à CORNEVILLE SUR RISLE  
Le Maire,

